



Municipalité de la
Commune de Givrins

Préavis No 27/2019
au Conseil communal du 9 décembre 2019

Budget 2020

Responsable du dossier : *Philippe Zuberbühler, Syndic*

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

En application des dispositions légales, la Municipalité présente et soumet au Conseil communal le budget de l'année 2020 pour approbation.

Le budget de l'année 2020 présente un excédent de charges de CHF **-10'332.22**.

		Charges	Produits
1	Administration	690'268.83	11'950.00
2	Finances	1'320'417.00	5'121'982.00
3	Bâtiments	1'024'829.99	789'432.30
4	Travaux	671'286.90	385'215.65
5	Instruction publique et cultes	605'810.00	0.00
6	Police	300'239.25	9'500.00
7	Sécurité sociale	1'701'560.20	0.00
8	Services Industriels	173'410.00	159'410.00
Total		6'487'822.17	6'477'489.95
Excédent de charges			-10'332.22

Au vu de ce résultat, nous apportons les éléments complémentaires ci-après.

1. Administration Générale

10 Autorités

Les rétributions des autorités du Conseil Communal ont été adaptées aux charges de l'année 2018.

Les projets de la Municipalité pour l'année 2020 étant nombreux, le montant des vacations a été augmenté.

11 Administration

Madame Ariane Rathgeb prendra sa retraite le 31 janvier 2020. Sa remplaçante sera engagée à 60 %, afin de compléter le taux d'occupation de 80 % effectué par Monsieur Alexandre Good, Secrétaire municipal.

12 Service de l'économat

La reliure des comptes communaux ainsi que les dossiers du Conseil Communal s'élève à CHF 2'800.-.

14 Service des intérêts généraux

Les honoraires et frais d'expertise concernent l'archivage et les éventuels frais d'avocat.

En plus de la cotisation annuelle de CHF 20'600.- versée à Région de Nyon, les factures concernant les DISREN 2017, 2018 et 2019 s'élèvent à CHF 81'036.-.

18 Transports publics

Les CFF offrant des prestations plus avantageuses que les cartes journalières, qui génèrent des pertes annuelles toujours plus importantes, soit CHF 10'270.- pour 2018/2019, la Municipalité a décidé de ne pas renouveler ses abonnements.

2. Finances

19 Service informatique

L'achat d'un logiciel salaires compatible Swissdec, CHF 3'000.-, ainsi qu'un écran de projection, CHF 2'700.-, sont compensés par un prélèvement sur la réserve.

20 Comptabilité

Rien de particulier à signaler dans ce chapitre.

21 Impôts

Les revenus ont été adaptés aux acomptes reçus à fin octobre 2019.

22 Service financier

Le montant concernant la péréquation a été reporté tel que communiqué par le canton et un prélèvement au fonds de réserve de CHF 70'982.- a été effectué afin de le solder.

3. Domaines et Bâtiments

320 Forêts

Le budget du groupement forestier a été reporté tel que communiqué : CHF 99'951.69. Le fonds forestier est soldé.

Les cotisations concernent le Parc naturel du jura vaudois (CHF 5.-/habitant), La Forestière (CHF 1'261.-) et Lignum-Vaud (CHF 200.-).

321 Pâturages

Les amortissements de La Pile-Dessus et des chemins d'accès aux alpages augmentent ce poste de CHF 18'000.-. Le solde concerne l'entretien courant des chalets, le démontage et montage des clôtures, l'entretien des chemins et les frais habituels.

350 Bâtiments communaux du patrimoine financier

Une paroi de protection sera posée sur le balcon de M. et Mme Monney, à la route de Trélex 1, et les volets repeints à la route de la Bellangère. Un prélèvement sur le fonds de réserve, de CHF 20'000.-, est prévu.

351 Bâtiments école

Divers travaux sont prévus au collège : pose d'une armoire de brassage pour le câblage, l'éclairage et les stores des salles de classe seront remplacés et le système d'horloge numérique mis à jour.

353 Auberge

Le carrelage sera rénové en plus de l'entretien courant du bâtiment.

354 Locaux communaux

Un carrelage remplacera la moquette des bureaux de l'administration (CHF 5'000.-).

357 Grande salle

L'achat de tables et de chaises est budgété à CHF 10'000.-.

4. Travaux publics, Environnement et Urbanisme

42 Service de l'urbanisme

L'achat du logiciel Géoconcept est devenu indispensable et est devisé à CHF 5'833.-. L'amortissement du PGA s'élève à CHF 7'000.-.

43 Routes

L'amortissement de la zone 30km/h. s'est terminé en 2019. Un prélèvement au fonds de réserve de CHF 30'000.- a été budgété.

45 Ordures ménagères et déchetterie

Le poste est équilibré ; CHF 8'046.- sont attribués au fonds de réserve affecté. La taxe déchets ne sera pas augmentée ; le fonds de réserve affecté présente un solde de CHF 20'771.83 à fin octobre 2018. Le but est d'augmenter ce fonds qui sera utilisé pour l'amélioration et l'entretien de la déchetterie.

46 Réseaux d'égout, d'épuration

De grosses dépenses seront à charge de la commune pour les cinq années à venir, soit un montant total de CHF 457'900.-. De plus, un préavis sera présenté concernant la légalisation des eaux usées, montant prévu : CHF 846'000.-, à amortir par prélèvement sur le fonds de réserve qui se solde, à fin octobre 2019, à CHF 625'244.-. La taxe d'épuration restera en conséquence inchangée.

L'amortissement du collecteur d'eaux claires, à la route de Trélex, s'élève à CHF 19'000.-.

5. Instruction publique et cultes

Les chiffres transmis par l'AISGE ont été reportés sans modification. Une promesse de don, à l'église catholique de Gland, de CHF 1'000.-, a été confirmée.

6. Police

60 Administration

La réforme policière s'élève à Fr. 174'353.-.

62 Contrôle des habitants

Le salaire de la nouvelle responsable est actualisé.

65 Défense contre l'incendie

Notre participation au SDIS est de CHF 42.50 par habitant. Une manifestation est prévue pour le départ du commandant.

66 Protection civile

Notre participation est de CHF 21'011.25, soit CHF 20.34 par habitant.

7 Sécurité sociale

71 Service social

Notre participation à l'ARAS est de CHF 14.90 par habitant. L'accueil de jour augmente de CHF 15'094.-, et se monte à CHF 132'924.-.

Notre participation à l'AVASAD a été reprise par le canton mais est déjà compensée par l'augmentation de nos versements aux diverses associations intercommunales.

72 Facture sociale

Le montant concernant la facture sociale a été reporté tel que communiqué par le canton.

8 Services Industriels

82 Service électrique

L'éclairage public à la route de Trélex sera mis en conformité. Une minuterie sera installée afin de limiter la consommation d'électricité durant la nuit.

Ecritures comptables :

Amortissements du patrimoine financier	CHF	50'000.-
Amortissements du patrimoine administratif	CHF	493'780.-
Attributions aux fonds de réserve	CHF	28'821.-
Prélèvements aux fonds de réserve	CHF	185'307.65

Notre endettement au 1er novembre 2019 est de CHF 11'326'150.20.

Le montant prévu pour les investissements 2020 est de CHF 940'000.- (voir plan annexé).

Conclusions :

Au vu de ce qui précède, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

Le Conseil Communal de Givrins

vu le préavis No 27/2019 relatif au budget 2020,
ouï le rapport de la Commission de gestion,
entendu que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour du Conseil communal du lundi 9 décembre 2019,

décide

d'adopter le budget 2020 tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance de Municipalité, le 5 novembre 2019, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic


Philippe Zuberbühler



Le secrétaire


Alexandre Good

Annexes : Budget 2020
Plan des investissements